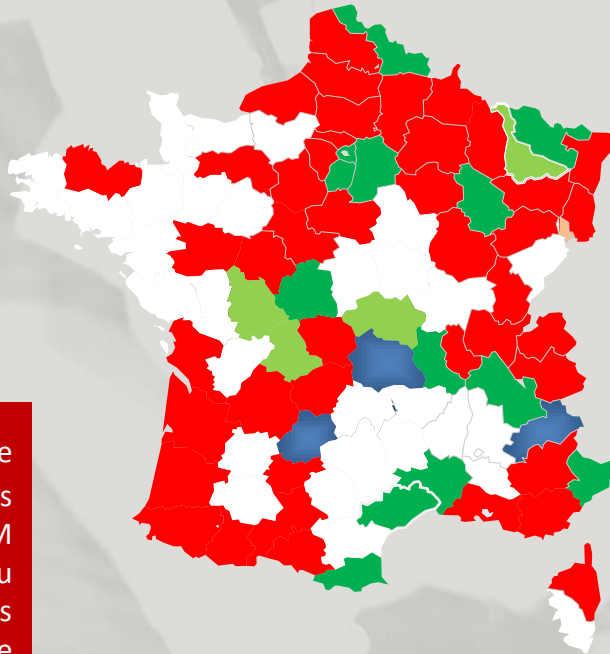




Les enquêtes flash en ligne de l'ANISP

Les Officiers Santé en appui des Salles Opérationnelles



Graph 1, Présence des officiers santé dans les salles opérationnelles en France au 1^{er} janvier 2017

Certains Services d'Incendie et de Secours disposent depuis plusieurs années d'un officier de santé du SSSM (essentiellement infirmiers ou médecins...) dans leurs salles opérationnelles (CTA- CODIS ou autre structure). Cette enquête vise à préciser les pratiques en la matière.

30% des SDIS sondés ont mis en place un Officier Santé en salle opérationnelle (6% en font l'étude).

70%

C'est le pourcentage de SDIS utilisant des infirmiers seuls comme OS dans les CTA-CODIS. 25% sont des médecins ou des infirmiers. 5% utilisent aussi des pharmaciens.



Garde ou Astreinte ?

50% des SDIS disposant d'un officier santé en appui des salles opérationnelles ont recours aux gardes postées. 33% des SDIS sondés ont mis en place une astreinte. Il rejoint alors le CODIS uniquement pour des interventions d'ampleur. 17% des SDIS utilisent les deux formules de présence.





BOLUS n°1



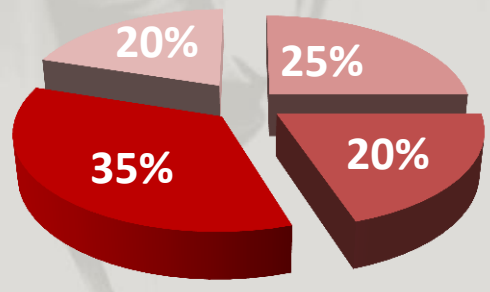
Les Officiers Santé en appui des Salles Opérationnelles

Les enquêtes flash en ligne de l'ANISP

20% des officiers santé exercent dans des plateformes communes 15-18 ou 17-18



■ H24 ■ H12 ■ A la demande ■ Autre



28% missions CTA
44% missions CODIS
15% missions CTA- CODIS
8% en dehors des deux missions



Missions

- Conseil technique aux opérateurs lors des prises d'appels _____ 35%
- Engagement des vecteurs du SSSM _____ 65%
- Suivi opérationnel des vecteurs du SSSM _____ 70%
- Interface santé de la chaine de commandement et de la chefferie SSSM _____ 85%
- Conseil technique santé en gestion de crise en salle opérationnelle _____ 80%
- Recherche de personnels SSSM pour renfort et/ou expertise métier _____ 95%
- Gestion du SSO dont déclenchement, recherche de moyens et coordination _____ 95%
- Conseil technique des chefs d'agrès (procédures opérationnelles, pathologies spécifiques...) _____ 75%
- Suivi des bilans VSAV et SSSM (veille SSU, conférence à 3...) _____ 45%
- Prise de bilan VSAV en mode dégradé en cas de non réponse du SAMU _____ 25%
- Régulation médicale (pour les médecins de sapeurs-pompier) _____ 0%
- Suivi des accidents de service et liaison avec la santé en service _____ 75%
- Autre _____ 30%

anisp@infirmiersapeurpompier.com

www.infirmiersapeurpompier.com



Crédit photo: @N.Sabot